



POURQUOI NOUS DEMANDONS LE RETRAIT TOTAL DES LOIS PORTANT ATTEINTE AUX LIBERTÉS

- **La proposition de loi Sécurité Globale** parce qu'elle produit déjà de l'arbitraire avant même d'être en vigueur, parce qu'elle sert de prétexte à des interventions illégitimes de la police à l'encontre de qui fait des photos, des vidéos ou porte un stylo dans une manifestation, parce que l'article 24 instaure un délit d'intention alors que notre droit sanctionne des actes, parce que les articles 21 et 22 prévoient le déploiement de drones de surveillance généralisée et des caméras-piétons dont les images pourraient être vues par des policiers sans accréditation et en direct dans les postes de commandement, ...
- **Le schéma national de maintien de l'ordre** publié en septembre 2020 parce qu'il conditionne la sécurité des journalistes à leur accréditation préalable par les préfetures pour couvrir une manifestation, ... - **Le projet de loi séparatisme** parce que l'article 18 est un clone de l'article 24 de la proposition de loi sécurité globale, ...
- **Les décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage** pris en catimini par le gouvernement parce qu'ils aggravent les dispositions précédentes et prévoient : « la collecte, la conservation le traitement de données relatives... " à *des signes physiques particuliers et objectifs comme éléments de signalement des personnes, à des opinions politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou une appartenance syndicale et à des données de santé révélant une dangerosité particulière*".

La liste est longue des textes sécuritaires adoptés pour de fausses bonnes raisons mais dangereux pour les libertés individuelles et collectives car ils restreignent le droit de manifester, le droit d'informer, le droit syndical, le droit à l'intimité de la vie privée... (état d'urgence sanitaire, secret des affaires, lutte anti-terroriste ou contre la délinquance) **La mobilisation pour le retrait de la loi sécurité globale doit se poursuivre et s'amplifier.** Dans le Jura, les organisations syndicales, associatives et politiques signataires s'associent aux marches pour les libertés qui se tiennent dans le pays et qui se tiendront jusqu'à l'abandon de ces lois liberticides !!!

RASSEMBLEMENTS SAMEDI 30 JANVIER

LONS LE SAUNIER 10H30 Place de la Liberté

DOLE 10H30 Place aux Fleurs

SAINT CLAUDE 10H30 Place de l'Abbaye